

Louis Thévenaz : 1883-1960

Autor(en): **A.S.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Mitteilungen der Vereinigung Schweizerischer Archivare =
Nouvelles de l'Association des Archivistes Suisses**

Band (Jahr): **13 (1961)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Louis Thévenaz

1883-1960

Fidèle membre de l'Association des archivistes suisses, Louis Thévenaz nous a quittés le 5 août de cette année. C'était pour notre collègue un ouvrier de la première heure. Il y a trente-sept ans, le premier juillet 1923, la Société générale suisse d'histoire siégeait à Neuchâtel en assemblée annuelle. Il y avait parmi les participants quelques archivistes, quatorze si mes renseignements sont exacts. Suivant une suggestion de leur collègue, Robert Durrer, ils se rencontrèrent à cette occasion, jetant les bases d'une association professionnelle à réunions périodiques. C'est ainsi que notre société prit un modeste départ, si j'excepte une rencontre plus discrète encore à Lenzbourg, l'année précédente. Louis Thévenaz était du nombre de ces fondateurs, dont seuls hélas quatre ou cinq seulement sont encore parmi nous en 1960. Jusqu'à la fin de sa carrière, il voua un vif intérêt à nos assemblées. Rappelons qu'il organisa celle de 1943, à Neuchâtel - la vingtième (23 et 24 octobre 1943) - et qu'il y présenta un travail sur "Les Archives de l'Etat de Neuchâtel".

Originaire de la commune vaudoise de Bullet, sur Grandson, Louis Thévenaz était né au Locle, le 5 mai 1883. Sa famille, vouée à l'industrie horlogère, s'était fixée depuis plusieurs générations dans les Montagnes neuchâtelaises. Descendu jeune au chef-lieu, où son père acquit en 1893 la bourgeoisie de Neuchâtel, il entre à l'âge de vingt ans aux Archives de l'Etat, sur l'initiative d'Arthur Piaget. Ce dernier, lointain parent de Thévenaz, avait distingué chez le jeune homme des aptitudes solides, une intelligence ouverte et une grande capacité d'assimilation: il entreprit de le former pour en faire son collaborateur. Nommé sous-archiviste de l'Etat à titre provisoire, le 2 juin 1903, il fut confirmé dans ses fonctions l'année suivante, à titre définitif. A la retraite d'Arthur Piaget, en 1915, il prit sa succession comme archiviste de l'Etat, restant en charge jusqu'à la limite d'âge atteinte en 1948. Tels sont, brièvement retracées, les étapes de la carrière de notre

collègue disparu.

Son activité, dans le cadre modeste des archives neuchâtelaises, fut féconde. Ses successeurs lui doivent un dépôt bien organisé, clairement ordonné, créant des conditions de travail singulièrement favorables, quand on les compare à celles dont lui-même se contenta au début de sa carrière. Certes, ces progrès sont ceux dont bénéficient actuellement la plupart d'entre nous, et qui apparaissent indispensables à un accomplissement normal de nos tâches. Encore convient-il de rendre hommage à ceux qui, jadis, payèrent ce progrès matériel au prix d'un labeur accru, de déménagements successifs, d'heures nombreuses passées dans la poussière et l'inconfort d'un chantier.

Louis Thévenaz fut témoin des travaux qui affectèrent le sous-sol du château de Neuchâtel, dès 1909, et qui mirent à la disposition des Archives de l'Etat un rayonnage substantiel. Sous la direction d'Arthur Piaget qui en avait conçu le plan général, et avec l'aide de notre collègue, M. Léon Montandon, il procéda à installation des dépôts, au fur et à mesure de l'achèvement des nouveaux locaux. Ce travail se prolongea, coupé de nombreux arrêts, jusque vers 1920. Notre collègue trouvait dans ces locaux clairs et bien ordonnés un motif de légitime fierté: une étude qu'il consacra à l'histoire des archives neuchâtelaises s'intitule: "De la Grotte au Palais de Cristal" (Nouvelles Etrennes neuchâtelaises, 1923, p. 64). Ce "palais" qu'il était heureux de montrer aux visiteurs, il s'efforça d'en faire connaître et d'en mettre en valeur les ressources, cela non seulement pour les besoins de l'administration et de la recherche scientifique, mais aussi pour l'information du grand public. Tâche souvent ingrate, et qui exigea de Louis Thévenaz biens des heures passées en conférences, en promenades guidées, en correspondance avec des amateurs plus ou moins "éclairés", ou pas éclairés du tout! Aimable et dévoué, sachant vite trouver le contact avec son interlocuteur, il ne ménageait ni son temps ni sa peine quand on faisait appel à lui.

L'année de sa retraite, en 1948, l'autorité cantonale lui confia la rédaction d'un des cahiers publiés à l'occasion du centenaire de la république, celui consacré à "l'Histoire"

du pays de Neuchâtel. Cette brochure, destinée à un large public, fut appréciée: on en tira une édition spéciale à l'usage des écoliers du canton. Mentionnons rapidement quelques autres publications de Louis Thévenaz, deux ouvrages en particulier: "Faussaires d'autrefois", publié en 1954 pour commémorer le deux centième anniversaire de l'institution d'un contrôle légal des métaux précieux, et, en collaboration avec l'architecte Jacques Béguin, "l'Histoire véridique, militaire et légendaire du Landeron" (1951).

Mais le plus clair de la production historique de Louis Thévenaz c'est dans le "Musée neuchâtelois" qu'il convient de la chercher. L'organe de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel contient plus de cent articles et notes sortis de sa plume diligente. Ils s'échelonnent de 1915 à 1960, et embrassent des périodes et des sujets fort divers, témoignant de l'éclectisme de ses intérêts et de la richesse de ses connaissances. Elève d'Arthur Piaget, Thévenaz était par étude autant que par tempérament ennemi des routines faciles et des opinions reçues. Les nombreux documents inédits que mit en valeur sa sagacité de chercheur et le tour original qu'il savait donner à sa prose confèrent à mainte de ses études une valeur durable.

Membre de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel dès 1904 il la présida à deux reprises (1932-1935 et 1938-1941). L'Université de Neuchâtel, reconnaissant la valeur de sa contribution historiographique, lui décerna en 1948, le titre de docteur honoris causa.

Dans sa grande modestie, Louis Thévenaz avait exprimé le désir qu'aucune manifestation publique n'accompagnât ses obsèques. Les archivistes suisses, ses collègues, que surprit la nouvelle de son décès, garderont de cet homme bienveillant et courtois un souvenir fidèle!

A. S.